

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 3 mars 2015 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE1503998A

Le ministre des finances et des comptes publics, le ministre de l'intérieur et la ministre des outre-mer,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 111-5, L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 19 février 2015 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue, les inondations par remontée de nappe naturelle, les inondations et choc mécanique liés à l'action des vagues, les mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique), les avalanches et les vents cycloniques.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses, dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 mars 2015.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur général
de la sécurité civile
et de la gestion des crises,*
L. PRÉVOST

*Le ministre des finances
et des comptes publics,*
Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement
du directeur général du Trésor :
Le sous-directeur « assurances »,
T. GROH

Par empêchement
du directeur du budget :
Le sous-directeur,
V. MOREAU

*La ministre des outre-mer,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général des outre-mer,
T. DEGOS*

A N N E X E S

A N N E X E I

Communes reconnues en état de catastrophe naturelle

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 26 décembre 2014 au 29 décembre 2014*

Commune de Lavault-Sainte-Anne (1).

DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 4 novembre 2014*

Commune de Rochette (La) (1).

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

*Inondations et coulées de boue
du 14 novembre 2014 au 15 novembre 2014*

Commune de Neffes (1).

*Inondations et coulées de boue
du 15 novembre 2014*

Commune de Tallard (1).

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 4 novembre 2014*

Commune de Colle-sur-Loup (La).

*Inondations et coulées de boue
du 9 novembre 2014 au 11 novembre 2014*

Communes de Biot, Villeneuve-Loubet.

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 29 juillet 2013*

Commune de Trinité (La).

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 24 décembre 2013 au 26 décembre 2013*

Commune de Gilette.

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 3 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Commune de Sospel.

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 3 novembre 2014 au 11 novembre 2014*

Commune de Drap.

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 4 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Commune de Saint-Jeannet.

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 4 novembre 2014 au 11 novembre 2014*

Commune de Cagnes-sur-Mer (6).

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

*Inondations et coulées de boue
du 18 septembre 2014 au 19 septembre 2014*

Commune de Saint-Jean-Chambre (1).

*Inondations et coulées de boue
du 18 septembre 2014 au 20 septembre 2014*

Commune de Fabras.

*Inondations et coulées de boue
du 12 octobre 2014 au 13 octobre 2014*

Commune de Saint-Julien-Vocance (2).

*Inondations et coulées de boue
du 12 octobre 2014 au 14 octobre 2014*

Commune de Fabras.

*Inondations et coulées de boue
du 2 novembre 2014 au 4 novembre 2014*

Commune de Lentillères (1).

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014*

Commune de Fabras.

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Communes de Saint-Apollinaire-de-Rias (1), Saint-Jean-Chambre (2), Saint-Jean-de-Muzols, Saint-Julien-du-Serre (2), Saint-Pierre-de-Colombier (3).

*Inondations et coulées de boue
du 14 novembre 2014*

Communes d'Aubignas (1), Rochemaure, Saint-Martin-sur-Lavezon (1), Saint-Remèze, Teil (Le).

*Inondations et coulées de boue
du 14 novembre 2014 au 15 novembre 2014*

Communes d'Alba-la-Romaine (3), Baix, Gras (1), Gravières, Saint-Lager-Bressac (1), Saint-Montan, Saint-Thomé, Saint-Vincent-de-Barrès (1), Sceautres (1), Valvignères (1), Viviers.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES

*Inondations et coulées de boue
du 20 septembre 2014*

Communes d'Aubrives, Hierges.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

*Inondations et choc mécanique lié à l'action des vagues
du 28 novembre 2014 au 30 novembre 2014*

Commune de Bages (1).

*Inondations et choc mécanique lié à l'action des vagues
du 29 novembre 2014 au 30 novembre 2014*

Communes de Palme (La) (1), Peyriac-de-Mer (1).

*Inondations et coulées de boue
du 24 novembre 2014*

Communes de Fleury, Montsérét (3), Narbonne, Ornaisons, Saint-André-de-Roquelongue.

*Inondations et coulées de boue du
30 novembre 2014 au 1^{er} décembre 2014*

Commune de Mayronnes (1).

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

*Inondations et coulées de boue
du 9 novembre 2014*

Communes de Châteauneuf-les-Martigues (1), Saint-Chamas (1).

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 2 décembre 2014*

Commune de Saint-Chamas (1).

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

*Inondations et coulées de boue
du 31 janvier 2014 au 2 février 2014*

Commune de Chay (Le) (1).

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

*Inondations et coulées de boue
du 11 février 2014 au 12 février 2014*

Commune de Plonéour-Lanvern (1).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

*Inondations et coulées de boue
du 27 novembre 2014 au 29 novembre 2014*

Communes d'Olméta-di-Tuda (1), Volpajola.

*Inondations et coulées de boue
du 28 novembre 2014*

Communes de Bastia (2), Campile, Castellare-di-Casinca, Ghisoni (2), Monacia-d'Orezza (3), Pietraserena (2), Santo-Pietro-di-Tenda (2), Venzolasca, Vezzani (1).

*Inondations et coulées de boue
du 28 novembre 2014 au 29 novembre 2014*

Communes d'Aléria, Antisanti (2), Erbajolo (1), Furiani, Mazzola (2), Omessa, Pancheraccia (2), Poggio-di-Nazza (1), Prunelli-di-Casacconi, Rapale (2), Sermano (1), Sant'Andréa-di-Bozio (2), Saint-Florent, Santa-Lucia-di-Mercurio (1), Tralonca (2).

DÉPARTEMENT DU GARD

*Inondations et coulées de boue
du 17 septembre 2014 au 19 septembre 2014*

Commune de Ners.

*Inondations et coulées de boue
du 9 octobre 2014 au 11 octobre 2014*

Commune de Vallabrix (1).

*Inondations et coulées de boue
du 10 octobre 2014*

Commune de Congénies (2).

*Inondations et coulées de boue
du 14 novembre 2014*

Commune de Chamborigaud.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 25 janvier 2014 au 27 janvier 2014*

Commune de Bordes-de-Rivière (1).

DÉPARTEMENT DU GERS

*Inondations et coulées de boue
du 23 juin 2014*

Commune de Castillon-Savès.

*Inondations et coulées de boue
du 1^{er} juillet 2014*

Commune de Castillon-Savès.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

*Inondations par remontée de nappe naturelle
du 25 janvier 2014 au 2 février 2014*

Commune de Biganos (2).

*Inondations par remontée de nappe naturelle
du 27 janvier 2014 au 30 janvier 2014*

Commune d'Andernos-les-Bains (1).

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 25 juillet 2014*

Communes de Lestiac-sur-Garonne (1), Tourne (Le) (1).

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

*Inondations et choc mécanique lié à l'action des vagues
du 27 novembre 2014 au 29 novembre 2014*

Communes d'Agde, Balaruc-les-Bains, Frontignan, Mauguio, Mèze, Portiragnes (1), Sète, Vias, Villeneuve-lès-Maguelone, Grande-Motte (La).

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

*Inondations et coulées de boue
du 8 août 2014*

Commune de Buzançais.

*Inondations et coulées de boue
du 19 septembre 2014*

Commune de Verneuil-sur-Igneraie (1).

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

*Inondations et coulées de boue
du 25 juillet 2014*

Commune de Saint-Nicolas-de-Macherin.

*Inondations et coulées de boue
du 8 septembre 2014*

Communes de Cheylas (Le), Morêtél-de-Mailles.

*Inondations et coulées de boue
du 12 octobre 2014 au 13 octobre 2014*

Communes de Luzinay (2), Vienne.

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Commune de Vienne.

DÉPARTEMENT DES LANDES

*Inondations par remontée de nappe naturelle
du 24 janvier 2014 au 1^{er} février 2014*

Commune de Téthieu.

*Inondations par remontée de nappe naturelle
du 25 janvier 2014 au 4 février 2014*

Commune de Peyrehorade.

DÉPARTEMENT DU LOIRET

*Inondations et coulées de boue
du 13 août 2014*

Communes de Chaingy, Tavers.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

*Inondations et coulées de boue
du 8 septembre 2014*

Commune de Grandvals (1).

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Inondations et coulées de boue
du 6 juillet 2014*

Commune de Mont-Saint-Martin (1).

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Inondations et choc mécanique lié à l'action des vagues
du 3 mars 2014 au 4 mars 2014*

Commune de Bayonne (1).

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

Avalanches du 1^{er} février 2015

Commune d'Aulon.

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Inondations et coulées de boue
du 4 novembre 2014 au 6 novembre 2014*

Commune de Nochize (1).

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 16 juillet 2014*

Commune d'Havre (Le) (1).

DÉPARTEMENT DU TARN

*Inondations et coulées de boue
du 28 novembre 2014*

Communes de Castelnau-de-Brassac, Rouairoux.

*Inondations et coulées de boue
du 28 novembre 2014 au 30 novembre 2014*

Communes de Coufouleux, Crespinet, Gaillac, Lescure-d'Albigeois, Rabastens

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

*Inondations et coulées de boue
du 29 novembre 2014 au 30 novembre 2014*

Commune de Montauban.

DÉPARTEMENT DU VAR

*Inondations et coulées de boue
du 14 novembre 2014 au 15 novembre 2014*

Commune de Sainte-Maxime.

*Inondations et coulées de boue
du 25 novembre 2014*

Communes de Garde (La), Pradet (Le).

*Inondations et coulées de boue
du 25 novembre 2014 au 26 novembre 2014*

Commune de Carqueiranne (4).

*Inondations et coulées de boue
du 25 novembre 2014 au 27 novembre 2014*

Communes de Cuers (2), Puget-Ville (4), Revest-les-Eaux (Le) (2).

*Inondations et coulées de boue
du 4 décembre 2014 au 5 décembre 2014*

Commune de Pradet (Le).

*Inondations et coulées de boue
du 5 décembre 2014 au 6 décembre 2014*

Communes de Crau (La), Hyères.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

*Inondations et coulées de boue
du 4 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Commune de Mondragon.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 12 septembre 2014*

Commune de Curçay-sur-Dive (2).

DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE

*Inondations et coulées de boue
du 7 août 2014 au 8 août 2014*

Commune d'Osny (1).

DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE

*Inondations et coulées de boue
du 17 avril 2013 au 18 avril 2013*

Commune de Gros-Morne (1).

*Inondations et coulées de boue
du 17 octobre 2013*

Commune de Case-Pilote.

COLLECTIVITE DE SAINT-MARTIN

*Inondations et coulées
de boue du 7 novembre 2014*

Commune de Saint-Martin (1).

ANNEXE II

Communes non reconnues en état de catastrophe naturelle

DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

*Inondations et coulées de boue
du 14 novembre 2014 au 15 novembre 2014*

Commune d'Omergues (Les).

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

Avalanches du 1^{er} janvier 2014 au 26 juin 2014

Commune d'Arvieux.

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

*Inondations et choc mécanique lié à l'action des vagues
du 1^{er} décembre 2014 au 2 décembre 2014*

Commune de Cannes.

*Inondations et coulées de boue
du 9 novembre 2014 au 10 novembre 2014*

Commune de Mougins.

*Inondations et coulées de boue
du 10 novembre 2014 au 11 novembre 2014*

Communes de Bollène-Vésubie (La), Vence.

*Inondations et coulées de boue
du 14 novembre 2014 au 15 novembre 2014*

Communes de Nice, Vence.

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 4 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Commune de Berre-les-Alpes.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

*Inondations et coulées de boue
du 18 septembre 2014 au 20 septembre 2014*

Commune de Rochemaure.

*Inondations et coulées de boue
du 12 octobre 2014*

Commune de Saint-Just-d'Ardèche.

*Inondations et coulées de boue
du 4 novembre 2014*

Commune de Rochemaure.

*Inondations et coulées de boue
du 14 novembre 2014 au 15 novembre 2014*

Communes de Fabras, Grospierres, Jaujac, Lamastre, Rompon, Ruoms, Saint-Bauzile, Saint-Julien-en-Saint-Alban, Saint-Just-d'Ardèche, Soyons, Voulte-sur-Rhône (La).

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

*Inondations et coulées de boue
du 29 novembre 2014 au 30 novembre 2014*

Commune d'Ouveillan.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

Inondations et coulées de boue du 5 février 2014

Commune de Fouesnant.

DÉPARTEMENT DU GARD

*Inondations et coulées de boue
du 6 octobre 2014 au 7 octobre 2014*

Commune de Brouzet-lès-Quissac.

*Inondations et coulées de boue
du 9 octobre 2014 au 11 octobre 2014*

Commune de Bagard.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

*Inondations par remontée de nappe naturelle
du 29 janvier 2014 au 7 février 2014*

Commune de Gujan-Mestras.

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 15 janvier 2014 au 15 février 2014*

Commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

*Inondations et coulées de boue
du 17 septembre 2014 au 18 septembre 2014*

Commune de Magalas.

*Inondations et coulées de boue
du 29 septembre 2014 au 30 septembre 2014*

Commune de Cazouls-lès-Béziers.

*Inondations et coulées de boue
du 29 novembre 2014 au 30 novembre 2014*

Commune de Saturargues.

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Inondations et coulées de boue du 12 février 2014

Commune de Boistrudan.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

*Inondations et coulées de boue
du 25 juillet 2014 au 29 juillet 2014*

Commune de Saint-Bueil.

DÉPARTEMENT DES LANDES

*Inondations par remontée de nappe naturelle
du 25 janvier 2014 au 27 janvier 2014*

Commune de Grenade-sur-l'Adour.

*Inondations par remontée de nappe naturelle
du 29 janvier 2014 au 1^{er} février 2014*

Commune de Dax.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

*Inondations et coulées de boue
du 14 novembre 2014 au 15 novembre 2014*

Commune de Saint-Andéol-de-Clerguemort.

*Inondations et coulées de boue
du 27 novembre 2014 au 28 novembre 2014*

Commune de Pompidou (Le).

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

*Inondations et coulées de boue
du 19 septembre 2014 au 21 septembre 2014*

Commune d'Aubiat.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Inondations et coulées de boue
du 1^{er} juillet 2014*

Communes d'Estialescq, Moumour.

*Inondations par remontée de nappe naturelle
du 1^{er} juin 2013*

Commune de Rébénacq.

*Inondations par remontée de nappe naturelle
du 24 janvier 2014 au 25 janvier 2014*

Commune de Rébénacq.

*Inondations par remontée de nappe naturelle
du 4 juillet 2014*

Commune de Garindein.

DÉPARTEMENT DES YVELINES

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} mars 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Blaru.

DÉPARTEMENT DU VAR

*Inondations et choc mécanique lié à l'action des vagues
du 4 novembre 2014*

Commune de Cavalaire-sur-Mer.

*Inondations et choc mécanique lié à l'action des vagues
du 14 novembre 2014 au 15 novembre 2014*

Commune de Sainte-Maxime.

*Inondations et choc mécanique lié à l'action des vagues
du 25 novembre 2014 au 29 novembre 2014*

Commune d'Hyères.

*Inondations et coulées de boue
du 11 novembre 2014 au 12 novembre 2014*

Commune de Vidauban.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

*Inondations et coulées de boue
du 24 novembre 2014 au 28 novembre 2014*

Commune de Monteux.

DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE

Vents cycloniques du 17 avril 2013 au 21 avril 2013

Commune de Gros-Morne.

COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY

*Inondations et choc mécanique lié à l'action des vagues
du 13 octobre 2014 au 14 octobre 2014*

Commune de Saint-Barthélemy.

*Inondations et coulées de boue
du 13 octobre 2014 au 14 octobre 2014*

Commune de Saint-Barthélemy.

Vents Cycloniques du 13 octobre 2014 au 14 octobre 2014

Commune de Saint-Barthélemy.

COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

*Inondations et choc mécanique lié à l'action des vagues
du 13 octobre 2014 au 14 octobre 2014*

Commune de Saint-Martin.

*Inondations et coulées de boue
du 13 octobre 2014 au 14 octobre 2014*

Commune de Saint-Martin.

Vents cycloniques du 13 octobre 2014 au 14 octobre 2014

Commune de Saint-Martin.